



NS GROUPE

Votre gestion financière sur-mesure

JUILLET 2023



Notre newsletter trimestrielle

Alors que les jeux olympiques et paralympiques se dérouleront dans moins de 500 jours sur le territoire français, la promesse de l'effet post-jeux olympiques bien que déjà constaté pour Londres par exemple est encore difficile à estimer.

Les objectifs d'opportunités économiques que l'on peut lire sur le site officiel des jeux sont les suivants : « faire rayonner les TPE-PME, intégrer l'économie sociale et solidaire, l'emploi, etc. ». Vaste programme pour un évènement critiqué notamment pour les prix des billets et la maîtrise du coût engendré face à l'inflation toujours présente. Cependant les Français soutiennent tout de même en grande majorité l'organisation des jeux dans le pays : ambivalence à la française. En dehors des retombées positives attendues via le tourisme, ce sont les infrastructures mises en œuvre qui pourront être un atout pour la vie des Français dans certaines régions du pays.

Les Jeux olympiques et paralympiques étant un événement mondial, doivent réussir à coexister face au contexte international, se pose donc la question de la venue des athlètes russes et biélorusses face au drame qui se poursuit en Ukraine. En effet, poussés à l'exclusion par l'Ukraine, ils se retrouvent bannis de la majorité des compétitions. Cependant, certains athlètes n'ayant pas cautionné de manière active le conflit pourraient concourir sous « bannière neutre » c'est-à-dire que les médailles ne seront pas gagnées au nom du pays, l'hymne ne sera pas entendu et le drapeau n'apparaîtra pas.

Ces jeux n'ont pas fini de noircir les pages d'actualités, en effet à la tête des chantiers quatre géants du BTP dont Eiffage et Vinci ont été assignés devant les prud'hommes par des travailleurs sans papiers (aujourd'hui régularisés) qui se disent exploités, faisant le rapprochement avec les travailleurs des chantiers au Qatar lors du Mondial.

Les Jeux Olympiques 2024 sont le reflet de notre société et de l'atmosphère actuelle, billets trop chers pour un événement populaire, le conflit entre l'Ukraine et la Russie, la politique, la corruption (en effet des enquêtes sont en cours).

Hormis les Jeux olympiques, 2024 verra également se dérouler les élections américaines dont les seuls candidats sont pour l'instant D. TRUMP et J. BIDEN. Cette campagne commence à inquiéter. Certains pensent que l'élection de 2020 a été volée à Trump et le pays est resté divisé. De plus, la crainte est que l'intelligence artificielle, non réglementée soit utilisée à mauvais escient par l'un ou l'autre parti. Ainsi, ces élections pourraient également impacter les marchés financiers.

Le dollar amorce un essoufflement après sa progression continue en comparaison aux devises des marchés émergents ou des pays développés, depuis la crise financière mondiale de 2008-2009. Ainsi, tout revirement sera un soutien pour les actifs des marchés émergents.



Le **CAC 40** reste stable à la fin du deuxième trimestre de l'année malgré une légère baisse de -0,1 % au cours des trois derniers mois, communiquant un cours à 7.312,73. **L'EUROSTOXX 50** se maintient en hausse de +14,8 % sur les six derniers mois avec un cours à 4.354,69 au 30 juin 2023 contre 3.882,29 début janvier. Les indices actions **DOW JONES IND** et **S&P500** préservent leurs trajectoires et affichent respectivement une hausse sur le trimestre de +2,5 % à 34.122,42 et +7 % à 4.396,44. Le **MSCI WORLD** confirme également une hausse de +12,7 % sur six mois et +5,1 % depuis le 31 mars soit un cours à 2.933,86.

Le **Nasdaq** affirme lui aussi la hausse que nous évoquions dans notre précédente newsletter à +29,9 % sur les six derniers mois avec un cours à 13.591,33 contre 12.221,91 à la fin du mois de mars 2023. À l'inverse, le **BRENT** accentue sa baisse de -13,5 % sur six mois et -6,8 % depuis le 31 mars 2023 accusant un cours à 74,34. L'**once d'or** précédemment en hausse s'essouffle quelque peu avec une légère baisse de -2,6 % sur le trimestre son cours étant à 1.917,90 au 30 juin 2023.

Les taux longs 10 ans accusent toujours une légère baisse depuis le mois de janvier mais se maintiennent sur le trimestre. **L'US 10 ans** communique son taux à +3,84 tandis que le **UK 10 ans** est à +4,38 traduisant des hausses respectives sur trois mois de +0,37 % et 0,89 %.

Sur le vieux continent le **10 ans italien** clôture son taux à +4,09 qui n'est ni en hausse ni en baisse depuis trois mois à 0 %. Les taux **10 ans français** et **allemand** préservent leurs taux à +2,95 et +2,41 avec des hausses trimestrielles respectives de +0,16 % et 0,13 %. Il en est de même pour les taux à dix ans **espagnol** à +3,40 et **portugais** à +3,13.

LA CHINE D'APRÈS

Les pronostics des analystes sur le fait que la Chine dépasserait les États-Unis demeurent d'actualité malgré certaines incertitudes. Cependant, selon la société de recherches Capital Economics, ce ne sera jamais le cas, nous pouvons trouver plusieurs explications à cela et la psychose autour de Taiwan peut en être l'exemple. En effet selon Pékin, Taiwan est bien l'une de ses provinces qui depuis la guerre civile chinoise de 1949 ne s'est pas encore réunie avec le reste du pays, ainsi les priorités du président seraient aujourd'hui axées autour de sujets stratégiques et de la fierté nationale et non sur la prospérité et l'essor économique.

Après la réouverture des frontières du pays, la reprise économique ne s'avère pas aussi soutenue qu'attendue. Malgré un rebond au premier trimestre ayant rassuré les marchés (+ 4,5 %), les inquiétudes subsistent sur le long terme. Bien que la rentabilité soit toujours au rendez-vous lorsqu'il s'agit de produire, certains facteurs font fuir les entreprises et les investisseurs étrangers tels que le repli de Pékin, la période Covid ou encore l'autoritarisme de Xi Jinping.

Face au manque de consommation des ménages au mois de mai et aux difficultés du secteur de l'immobilier, la banque populaire de Chine a pris la décision d'injecter 237 milliards de yuans (soit 30,6 milliards d'euros) dans son économie et d'effectuer une baisse sur les taux à un an affectée à quelques banques. Cependant ces dispositions sont encore loin des attentes du marché.

Un autre problème de taille risque de frapper la Chine, nous pouvons penser que le pic de sa population active et donc de ses travailleurs a été atteint ce qui pourrait entraîner une productivité plus lente et obliger le pays à utiliser une partie de ses ressources pour sa population vieillissante, de plus en plus nombreuse et moins à l'accroissement de son économie.



Focus

Les marchés n'ont pas été bousculés lorsque la BCE et la FED ont précédemment choisi de resserrer leurs taux, il est donc étonnant de constater qu'au mois de juin la BCE n'ait pas plus relever ses taux et que la FED ne les ait pas modifiés. Cela est peut-être dû à la dynamique de l'emploi, permettant aux ménages d'affronter la situation inflationniste.

FED

J. POWELL a annoncé des hausses de taux à venir mais pour la première fois depuis des mois, il a déclaré ne pas remonter les taux en juin. Cependant, cette décision appelle au questionnement, pourquoi ne rien faire au mois de juin s'il s'agit seulement de reporter la hausse ? Dans son discours, il a également signalé qu'il faudrait des années avant de voir de nouveau une baisse de taux directeurs. De plus, nous pouvons mentionner que contrairement à la BCE, la FED revoit ses pronostics de croissance à la hausse.



BCE

La BCE a pris la décision de relever ses taux directeurs de 25bps donc à 3.5 %, diminuant ses perspectives concernant la croissance et revalorisant celles de l'inflation (hors énergie et alimentation). Rappelons que sur le long-terme l'objectif de l'inflation sous-jacente était de 2 %, ainsi nous pouvons nous demander pourquoi la BCE ne resserre pas un peu plus ses taux puisque l'inflation sous-jacente a été revue à la hausse pour les années 2024 et 2025 (3 %).



ISF CLIMATIQUE ?

Le rapport de Jean PISANI-FERRY et Selma MAHFOUZ, *Les incidences économiques de l'action pour le climat* remis à E. BORNE en mai 2023, prouve que toutes les initiatives qui auraient dû être entreprises durant ces trente dernières années devront se concentrer dans les dix prochaines. Ce sprint devrait s'articuler autour de trois axes fondamentaux : une réorientation vers les technologies vertes, la sobriété et « la substitution de capital aux énergies fossiles ».

Ce dernier axe s'avère plus coûteux que les autres, que ce soit pour les caisses publiques ou pour le contribuable. Actuellement, les véhicules électriques se trouvent plus chers à l'achat et le coût d'usage ne sera pas forcément plus faible au vu des prix de l'électricité. Prenons également l'exemple du coût des constructions d'infrastructures ou encore la rénovation d'habitations.

Selon le rapport, ce travail de financement se verra payant dans dix ou vingt ans. Nous pouvons également préciser que pour les ménages, ces transitions ont pour coût une année de revenus. Il faut donc répartir ces investissements de manière égale.

Alors de quelle manière cette transition peut-elle être financée ? Bien que plusieurs pistes soient présentées, l'une des hypothèses du rapport serait d'avoir recourt à « un prélèvement exceptionnel, temporaire » pouvant « être assis sur le patrimoine financier des ménages les plus aisés ». Selon J. PISANI-FERRY ce recourt concernerait les 10 % de Français les plus aisés (5 milliards d'euros/an = 1,7 million de ménages = 10 % des 17 millions de foyers assujettis à l'impôt sur le revenu). De plus, selon ce rapport cela ferait sens étant donné que les 10 % des « plus riches » seraient également les plus pollueurs. Certains voient donc par cet « ISF climatique » un instrument de justice sociale.

Cependant et selon certains, cette idée centrée sur le revenu soumis à l'impôt serait contestable et ne serait pas en accord avec son objectif principal : taxer le patrimoine financier. Ainsi, les jeunes actifs cherchant à se constituer un patrimoine source de revenus taxables, seraient plus facilement ciblés par rapport à ceux disposant déjà d'avoirs financiers non productifs de revenus taxables.



SMALL ET MID CAPS

L'habileté de rebonds des petites et moyennes valeurs reste significative, ainsi de manière historique nous pouvons observer que lors de relance économique elles trouvent souvent l'élan pour surperformer. Ces valeurs peuvent être un bon investissement à moyen-long terme, malheureusement cette classe d'actifs n'est pas très appréciée des investisseurs et a été délaissée ces dernières années, notamment à la suite de la crise de 2018. Contrairement aux small et mid caps exposés sur l'Europe, les larges cap demeurent mieux exposés aux valeurs refuges (luxe, énergie, santé) ce qui motive la frigidité des investisseurs et l'écart de performance entre ces indices. Cependant, les niveaux de valeurs se rendent intéressants et il reste pertinent de les détenir en portefeuille, voire même de se repositionner.



[CONTACTEZ-NOUS !](#)

[ACCÈS CLIENT](#)

Avertissement

Ce document a été réalisé par NS GROUPE™, reflétant ses convictions, et n'est diffusé qu'à titre informatif. Les informations contenues ne constituent en aucun cas une incitation à acheter ou à vendre des titres, ni une quelconque sollicitation ou offre de souscription. Aucune garantie, exprimée ou implicite, ne saurait être attachée au présent document, ni de la part de la société, ni de ses dirigeants, en ce qui concerne l'exactitude, l'intégralité ou la précision des informations qui y sont contenues. De la même façon, la société et ses dirigeants déclinent toute forme d'engagement ou de responsabilité auprès de ceux qui auront pris connaissance de ce document. Les performances passées ne sauraient préjuger des performances futures. Les investisseurs sont susceptibles de subir de lourdes pertes par rapport à leur investissement initial selon l'évolution des marchés et des cours de change.



NS GROUPE

Votre gestion financière sur-mesure

NS GROUPE™ - ÉVREUX

9 rue Victor Hugo - 27000 ÉVREUX
Tél. : 02 32 62 03 98

NS GROUPE™ - LILLE

10 rue Faidherbe - 59000 Lille
Tél. : 03 20 42 01 17

NS GROUPE™ - PARIS

205 rue Marcadet - 75018 PARIS
Tél. : 01 42 26 50 14

